# Diplôme d'Université COMéPE : Formation continue métier professeur des écoles

## Présentation

UNE FORMATION DÉDIÉE AUX PERSONNES EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Destinée à des personnes en recherche de reconversion professionnelle, la formation CoMéPE a pour but de permettre la construction des compétences professionnelles de base pour exercer le métier de Professeur des Écoles (CRPE) ou travailler avec des élèves d'école primaire. Elle se fait sous forme de TD en présentiel et d'un stage en pratique accompagnée dans une école primaire. Elle permet d'obtenir un Diplôme Universitaire (DU CoMéPE). Elle allie un accompagnement à l'entrée dans le métier à une préparation conforme aux nouvelles épreuves du CRPE. Elle propose :

- un stage de pratique accompagnée dans une école primaire
- des cours en présentiel pour créer une vraie dynamique de groupe
- une prise en charge par un réseau de formateurs expérimentés compétents et disponibles au sein de l'INSPÉ établissement spécialisé dans la formation des enseignants
- un accès à un fonds documentaire pluridisciplinaire spécialisé dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation.
- l'accès à toutes les fonctions et services de l'université (plateformes numériques, CROUS, prêt de matériel...).
- l'accès aux ateliers de pratiques sportives et culturelles proposés dans le cadre des missions de l'INSPÉ.

Le concours de recrutement de professeurs des écoles permet, après validation de l'année de stage, de devenir professeur des écoles. Un professeur des écoles est, comme tout enseignant titulaire des établissements de l'enseignement public, un fonctionnaire de l'État. Le choix de l'académie d'inscription au concours est important. Le choix du département est effectué en fonction de vos vœux formulés au moment de l'inscription au concours et de votre classement au concours. Chaque année un nombre de postes offerts dans chaque académie est publié, au plus tard la veille de la première épreuve écrite d'admissibilité.La formation allie un accompagnement à l'entrée dans le métier à une préparation aux épreuves du CRPE.

## Admission

### Conditions d'admission

Conditions d'accès

- Avoir trois ans d'interruption d'étude après le dernier diplôme au début de la formation
- Être éligible aux conditions d'inscription au CRPE :

- être titulaire d'un master 2 ou d'un titre équivalent (DEA, ...) ; soit
- être dispensé(e) de condition de diplôme : mère ou père d'au moins 3 enfants ou sportif de haut niveau, contractuel de l'enseignement privé sous contrat admis définitivement à une échelle de rémunération ; soit
- remplir les conditions d'inscription au 3e concours de recrutement des professeurs des écoles(avoir au moins cinq ans d'expériences professionnelles accomplies dans le cadre d'un contrat de droit privé, sans condition de diplôme)

- remplir les conditions du 2nd concours interne de recrutement des professeurs des écoles (être fonctionnaire ou agent non titulaire justifiant de trois ans de services publics et possédant une licence).
- Témoigner d'une motivation sérieuse pour l'enseignement en école primaire.

### Candidature

La campagne de candidature se déroule en ligne, en mai-juin, sur l'application e-candidat (voir les dates précises sur le site de l'INSPÉ)

Réunion d'information :
28 mai 2024 de 17h à 18h30
INSPÉ - Bâtiment Bergès (salle D102)
1025, rue de la piscine
38610 Gières

### Public cible

Toute personne ayant interrompu ses études depuis 3 ans au moins et répondant aux conditions d'éligibilité à l'inscription au CRPE

### Droits de scolarité

Tarif : 1950 €

## Infos pratiques :

> Composante : Direction de la formation continue et de l'apprentissage, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
> Niveau : Inconnu
> Type de formation : Formation continue certifiante, Formation à distance
> Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

## Contacts

### Responsable pédagogique

Guiol Daniela
daniela.guiol@univ-grenoble-alpes.fr

### Secrétariat de scolarité

INSPÉ-scolarité-COMEPE
inspe-comepe@univ-grenoble-alpes.fr

### Responsable formation continue

Formation continue INSPÉ
fc-inspe@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 01 26 18

## Programme

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 : Les fondamentaux de l'école (90h)

- Mathématiques (36h) : Nombres et calculs. Géométrie plane et dans l'espace. Grandeurs et mesures, Organisation et gestion de données. « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » à l'école maternelle. Points de vue disciplinaires et didactiques. Concevoir et animer une séance à l'école primaire en s'appuyant sur les apports de la didactique, les programmes et les connaissances des élèves. Méthodologie du CRPE (Préparation à l'écrit et à l'oral filé tout au long de l'année)
- Français (36h) : Lecture, écriture, étude de la langue. « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » à l'école maternelle. Points de vue disciplinaires et didactiques. Méthodologie du CRPE (Préparation à l'écrit et à l'oral)
- Sciences de l'éducation (18h) : Connaissance du système éducatif (valeurs, autorité, égalité filles/garçons, harcèlement : procédure de signalement), des conditions d'exercice du métier de professeur d'école, des droits et devoirs des fonctionnaires… Réflexion sur les grandes problématiques de l'école (modalités d'apprentissages, motivation scolaire, évaluation, inclusion scolaire, parcours éducatifs, relation école/ famille, travail en équipe, avec des partenaires…). Méthodologie du CRPE (Préparation à l'oral)

Module 2 : La polyvalence et l'interdisciplinarité (54h)

- Éducation Physique et Sportive (18h) : Pratique physique pour vivre et comprendre la place de l'EPS à l'école et son rôle dans le développement de l'enfant. Il s'agira de faire des relations avec le sens, les enjeux et les conditions de mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire. Apports de connaissances dans 4 APSA relevant chacune d'un champ d'apprentissage support de l'oral, sur les aspects didactiques, pédagogiques, et institutionnels. Méthodologie du CRPE, filée tout au long des TD (Préparation à l'oral)
- Disciplines de polyvalence : deux domaines de l'école au choix parmi trois (24h) : domaine des Sciences humaines / domaine des Arts / domaine des Sciences. Chaque domaine comporte trois disciplines. Les disciplines du domaine des sciences humaines sont : l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique. Les disciplines du domaine des arts sont : l'éducation musicale, les arts plastiques, l'histoire des arts. Les disciplines du domaine des sciences sont : la physique-chimie, la technologie et les sciences de la vie et de la terre.

Apports et approfondissement des connaissances scientifiques, pédagogiques et didactiques dans les deux domaines choisis. Élaboration de séquences et séances d'enseignement et mise en relation de celles-ci avec les missions et les programmes de l'école. Méthodologie du CRPE (Préparation à l'écrit).

- Fondamentaux de l'éducation et des apprentissages (12h)

- Panorama des différentes questions concernant l'éducation : éducation et démocratie, école et valeurs républicaines, enjeux épistémologiques de l'apprentissage, rôle de l'autorité. Analyse critique des modèles pédagogiques (Philosophie 6h)
- Les différentes théories du développement de l'enfant et de l'adolescent. Processus d'apprentissage : le fonctionnement de la mémoire. Les principaux troubles des apprentissages (dyslexie, dyspraxie, troubles de l'attention) (Psychologie des apprentissages 6h)

Module 3 : Le stage et la préparation du stage (54h)

- Stage de pratique accompagnée par un enseignant chevronné en école primaire (2 semaines. 48h)

- Apprendre à agir dans le cadre réglementaire (respecter les programmes, assumer les responsabilités de l'enseignant) et à se positionner comme enseignant dans la classe.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des séances d'enseignement (en particulier dans la discipline d'options CRPE).
- Approfondir son questionnement sur l'adéquation entre objectifs de l'enseignant et apprentissages effectifs de chaque élève.
- Développer un regard critique sur sa pratique.

- Préparation et retour sur le stage (6h)

- Construire des repères méthodologiques pour :

observer une classe
concevoir son enseignement.
- Réfléchir aux conditions nécessaires à l'instauration d'un cadre de vie et de travail favorable aux apprentissages.
- Prendre conscience de la nécessité pour l'enseignant de mesurer les effets de sa pratique (apprentissages des élèves, organisation du cadre de vie et de travail...).